

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01149 Numéro SIREN : 407 500 974 Nom ou dénomination : VIRYDIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt 2563

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000

Siège social : Le Moulin de Viry

Route de Fleury

91 170 VIRY CHATILLON

407 500 974 RCS EVRY

Le 1^{er} février 2021 du Tribunal de Commerce d'EVRY

Le 1^{er} FEV. 2021

Numéro :

2563

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2020, s'élevant à €1.756.697,39, en totalité à la réserve facultative.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €3.800, soit 10 % du capital social,
- la réserve facultative est portée de €5.483.288,23 à €7.239.985,62.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2018, la somme de €600.000,00, soit un dividende de €240 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

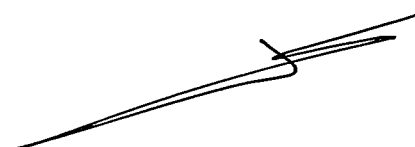


VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000
Siège Social: Le Moulin de Viry
Route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON
407 500 974 R.C.S EVRY

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise LE MOULIN DE VIRY - RTE DE FLEURY 91170 VIRY CHATILLON CEDEX		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 0 7 5 0 0 9 7 4 0 0 0 1 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/03/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	96 515	2 698
		Fonds commercial (1)	AH	AI	17 824 999	17 824 999
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	101 835	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	294 425	150 074
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 593 497	862 758
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 047 202	540 471
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		514 589
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		4 732 585
		Prêts	BF	BG		87
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		57 187
	TOTAL (II)		BJ	BK	9 133 475	24 685 450
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU	36 508	6 093 699
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	27 919	397 912
		Autres créances (3)	BZ	CA	100 116	2 870 245
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		13 805
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		440 944	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		317 080	
	TOTAL (III)	CJ	CK	164 544	10 133 687	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	9 298 019	34 819 138	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*						
Immobilités :						
Stocks :						
Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIRYDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 000...)			DA	38 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	5 483 290	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 756 697	
	Subventions d'investissement			DJ	199 753	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	7 481 541	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	266 472	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	266 472	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	17 295 117	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	248 913	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	93	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 466 906	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 665 624	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	394 469	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	27 071 124		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	34 819 138		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	15 835 797
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 222 872	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VIRYDIS		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	82 731 071	FB		FC 82 731 071	
	Production vendue { biens * services *	FD	7 450 475	FE		FF 7 450 475	
		FG	1 627 321	FH		FI 1 627 321	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	91 808 868	FK		FL 91 808 868	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 20 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 588 045	
	Autres produits (1) (11)					FQ 68 522	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 92 485 436
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 71 358 447	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 148 648	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 154 019	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 9 083 991	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 1 132 145	
	Salaires et traitements*					FY 6 063 125	
	Charges sociales (10)					FZ 2 041 724	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 422 475
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 136 625
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 134 946	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 90 676 149
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 1 809 286	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH 22 981	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI 556	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 499 918	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 65	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 499 983	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 215 628	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 215 628	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 284 355	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 2 116 067	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS		Néant ☐ *																															
		Exercice N																															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	459 959																														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	360																														
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	460 319																														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 967																														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	405																														
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 372																														
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	455 947																														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	284 640																														
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	530 677																														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	93 468 721																														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	91 712 024																														
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 756 697																														
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																															
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	59 654																													
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																														
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																														
		- Crédit-bail immobilier	HQ																														
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	285																														
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 848																														
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX																															
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																															
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																														
	(9) Dont transferts de charges	A1	457 208																														
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																															
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5																																
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																															
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																															
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	<table border="1"> <tr> <td>facultatives</td> <td>A6</td> <td>obligatoires</td> <td>A9</td> </tr> <tr> <td>Dont cotisations facultatives Madelin</td> <td>A7</td> <td>Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite</td> <td>A8</td> </tr> </table>		facultatives	A6	obligatoires	A9	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8																						
	facultatives	A6	obligatoires	A9																													
Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8																														
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td>Voir état annexe</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Voir état annexe												Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																																	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																																
Voir état annexe																																	
Exercice N																																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																																

Règles et méthodes comptables

SAS VIRYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 34 819 138 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 756 697 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Suite de la prononciation de l'état d'urgence sanitaire par l'Organisation Mondiale de la Santé en date du 30 janvier 2020 sur l'épidémie liée au COVID-19 puis à la déclaration de pandémie en date du 11 Mars 2020, le gouvernement français a pris des mesures de confinement. Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais des mesures d'encouragement en faveur de la poursuite des activités du secteur de la grande distribution ont été prises. La société, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à lui, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés, pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

La société pilote au plus près son activité depuis l'émergence du Coronavirus sur le territoire français.

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les comptes annuels de l'entité au 31 Mars 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

D

SAS VIRYDIS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	18 024 748	KE		KF	1 300	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	444 499	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 313 136	KT		KU	218 119
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 224 587	KW		KX	180 317	
		Matériel de transport *				KY	30 338	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 102 666	LC		LD	49 764		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK	16 740	LL		LM		
	TOTAL III					LN	10 131 968	LO		LP	448 200	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	514 589	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	4 590 423	IR		IS	142 567		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	58 748	IU		IV	2 000		
TOTAL IV					LQ	5 163 760	LR		LS	144 567		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	33 320 477	OH		OJ	594 067
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	18 026 048	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	444 499	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	75 000	MK	5 456 255	ML	
		Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM		MN	3 404 904	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	30 338	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	1 152 430	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	16 740	ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV	16 740	NG	75 000	NH	10 488 428	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y	514 589	0Z	
Autres titres immobilisés			I1		2B	405	2C	4 732 585	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	3 474	2F	57 274	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	3 879	NK	5 304 448	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	16 740	0K	78 879	0L	33 818 926	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2020
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS VIRYDIS

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX	-	-	-	-	-	-

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS										Néant ☐ *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporables TOTAL II			PE	198 153	PF	197	PG		PH	198 350				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	262 721	PW	31 703	PX		PY	294 425				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	4 444 912	QA	223 585	QB	75 000	QC	4 593 497				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	2 809 856	QE	126 541	QF		QG	2 936 397				
	Matériel de transport		QH	25 292	QI	1 612	QJ		QK	26 904				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 045 062	QM	38 837	QN		QO	1 083 899				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL III			QU	8 587 846	QV	422 278	QW	- 75 000	QX	8 935 124				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	8 785 999	ØP	422 475	ØQ	75 000	ØR	9 133 475				
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL					NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS VIRYDIS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VIRYDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP	87	UR	87	US				
	Autres immobilisations financières			UT	57 187	UV		UW	57 187			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	36 026		36 026					
	Autres créances clients			UX	389 805		389 805					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	791		791					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 160		8 160					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	349 037		349 037					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	84 704		84 704					
	Groupe et associés (2)			VC	706 785		706 785					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 820 883		1 820 883					
	Charges constatées d'avance			VS	317 080		317 080					
	TOTAUX				VT	3 770 548	VU	3 713 360	VV	57 187		
	RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	2 000					
– Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	2 917							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 222 872		2 222 872						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	15 072 245		3 871 586		8 054 307		3 146 352		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	34 574						34 574		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	6 466 906		6 466 906						
Personnel et comptes rattachés			8C	1 183 992		1 183 992						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	671 932		671 932						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	96 134		96 134						
Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	713 565		713 565						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	214 339		214 339						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	394 469		394 469						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX				VY	27 071 031	VZ	15 835 797		8 054 307		3 180 926	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	3 036 138		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.000 euros

Le Moulin de Viry - Route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 R.C.S. EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

**EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2020**

SAS VIRYDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2020

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Virydis**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Virydis** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Comité Directeur sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle

interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montrouge, le 26 Octobre 2020


~~Le Commissaire aux Comptes~~
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	99 214	96 515	2 698	1 596
Fonds commercial (1)	17 824 999		17 824 999	17 824 999
Autres immobilisations incorporelles	101 835	101 835		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	444 499	294 425	150 074	181 777
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 456 256	4 593 497	862 758	868 224
Autres immobilisations corporelles	4 587 674	4 047 202	540 472	477 381
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				16 740
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	514 589		514 589	514 589
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 732 585		4 732 585	4 590 423
Prêts	87		87	1 004
Autres immobilisations financières	57 188		57 188	57 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	33 818 926	9 133 475	24 685 451	24 534 478
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 130 208	36 508	6 093 700	6 252 220
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	425 831	27 919	397 912	380 228
Autres créances	2 970 362	100 117	2 870 245	2 579 715
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	13 805		13 805	13 805
Disponibilités	440 944		440 944	248 604
Charges constatées d'avance (3)	317 080		317 080	360 556
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 298 231	164 544	10 133 687	9 835 128
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	44 117 158	9 298 020	34 819 138	34 369 606
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			87	1 004
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 483 291	3 921 627
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 756 697	1 561 664
Subventions d'investissement	199 754	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 481 542	5 525 091
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	266 472	305 672
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	266 472	305 672
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 295 117	19 174 055
Emprunts et dettes financières diverses (3)	248 914	281 267
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 466 907	6 067 922
Dettes fiscales et sociales	2 665 624	2 569 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	394 469	445 159
Produits constatés d'avance (1)		935
TOTAL DETTES	27 071 124	28 538 843
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	34 819 138	34 369 606
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 235 234	10 819 497
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 835 798	17 719 347
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 222 872	3 069 417
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2020	31/03/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	82 731 071	82 928 374
Production vendue (biens)	7 450 476	7 379 903
Production vendue (services)	1 627 322	1 555 124
Chiffre d'affaires net	91 808 869	91 863 400
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	588 045	455 375
Autres produits	68 522	253 072
Total I	92 485 436	92 571 848
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	71 358 448	71 942 804
Variations de stock	148 648	120 545
Achats de matières premières et autres approvisionnements	154 019	134 635
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 083 992	8 646 606
Impôts, taxes et versements assimilés	1 132 145	1 189 967
Salaires et traitements	6 063 125	6 018 377
Charges sociales	2 041 725	2 311 804
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	422 475	397 682
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	136 625	119 555
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		26 840
Autres charges	134 947	87 901
Total II	90 676 150	90 996 717
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 809 287	1 575 131
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	22 982	10 704
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	557	185
Produits financiers		
De participation (3)	499 918	454 512
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	66	51
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	499 984	454 563
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	215 628	217 533
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	215 628	217 533
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	284 356	237 030
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 116 067	1 822 679

 Compte de résultat (suite)

	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	459 960	27 319
Sur opérations en capital	360	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	460 320	27 319
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 968	6 389
Sur opérations en capital	405	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 373	6 389
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	455 947	20 930
Participation des salariés aux résultats (IX)	284 640	219 700
Impôts sur les bénéfices (X)	530 677	62 245
Total des produits (I+III+V+VII)	93 468 721	93 064 433
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	91 712 024	91 502 769
BENEFICE OU PERTE	1 756 697	1 561 664
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	285	4 829
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 848	4 429

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIRYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 34 819 138 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 756 697 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Suite de la prononciation de l'état d'urgence sanitaire par l'Organisation Mondiale de la Santé en date du 30 janvier 2020 sur l'épidémie liée au COVID-19 puis à la déclaration de pandémie en date du 11 Mars 2020, le gouvernement français a pris des mesures de confinement. Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais des mesures d'encouragement en faveur de la poursuite des activités du secteur de la grande distribution ont été prises. La société, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à lui, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés, pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

La société pilote au plus près son activité depuis l'émergence du Coronavirus sur le territoire français.

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les comptes annuels de l'entité au 31 Mars 2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 824 999			17 824 999
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	199 749	1 300		201 049
Immobilisations incorporelles	18 024 749	1 300		18 026 049
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	444 499			444 499
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 313 136	218 119	75 000	5 456 256
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 224 588	180 317		3 404 904
- Matériel de transport	30 339			30 339
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 102 667	49 764		1 152 431
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	16 740		16 740	
Immobilisations corporelles	10 131 969	448 200	91 740	10 488 429
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	514 589			514 589
- Autres titres immobilisés	4 590 423	142 567	405	4 732 585
- Prêts et autres immobilisations financières	58 748	2 000	3 474	57 275
Immobilisations financières	5 163 761	144 567	3 879	5 304 449
ACTIF IMMOBILISE	33 320 478	594 067	95 619	33 818 926

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 300	448 200	144 567	594 067
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 300	448 200	144 567	594 067
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		16 740		16 740
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 879	3 879
Scissions				
Mises hors service		75 000		75 000
Diminutions de l'exercice		91 740	3 879	95 619

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	17 824 999
Total	17 824 999

Cf. note présente en règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société DIFCHAP clôture ses comptes le 31 décembre. Par conséquent, les informations indiquées dans le tableau sont obtenues à partir des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VIRY VOYAGES 91170 VIRY CHATILLON	10 000	55 168	100,00	16 021
SCI DIFCHAP 91170 VIRY CHATILLON	100 000	896 459	99,90	700 553
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	514 589	514 589	706 500		499 500
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	198 153	197		198 351
Immobilisations incorporelles	198 153	197		198 351
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	262 722	31 703		294 425
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 444 912	223 585	75 000	4 593 497
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 809 857	126 541		2 936 398
- Matériel de transport	25 293	1 612		26 905
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 045 063	38 837		1 083 900
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 587 847	422 278	75 000	8 935 125
ACTIF IMMOBILISE	8 786 000	422 475	75 000	9 133 475

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 770 548 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	87	87	
Autres	57 188		57 188
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	425 831	425 831	
Autres	2 970 362	2 970 362	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	317 080	317 080	
Total	3 770 548	3 713 361	57 188
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 917		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	90 159
Avoirs à recevoir	84 749
Fournisseurs RRR à recevoir	56 341
Fournisseurs PP à recevoir	93 265
Etat produit à recevoir	64 032
Intérêts C/C à recevoir	285
Total	388 831

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	26 636	36 508	26 636	36 508
Créances et Valeurs mobilières	92 919	100 117	65 000	128 036
Total	119 555	136 625	91 636	164 544
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		136 625	91 636	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 000,00 € décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,20 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	15,20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	15,20

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	305 672		39 200		266 472
Total	305 672		39 200		266 472
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			39 200		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 071 031 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 222 872	2 222 872		
- à plus de 1 an à l'origine	15 072 245	3 871 586	8 054 307	3 146 352
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34 575			34 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 466 907	6 466 907		
Dettes fiscales et sociales	2 665 624	2 665 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	608 808	608 808		
Produits constatés d'avance				
Total	27 071 031	15 835 798	8 054 307	3 180 927
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 036 138			
(**) Dont envers les associés	53 491			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 905 812	7 905 812	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	7 905 812	7 905 812	

Les emprunts suivants sont assortis d'un nantissement de fonds de commerce

Notes sur le bilan

- emprunt 30 000 K€ (nantissement de 1er rang 20 % de l'emprunt)
- emprunt 350 K€ (nantissement de 2ème rang)
- emprunt 3 080 K€ (nantissement de 3ème rang)
- emprunt 140 K€ (nantissement de 4ème rang)
- emprunt 3 450 K€ (nantissement de 8ème rang)
- emprunt 350 K€ (nantissement en rang utile - emprunt souscrit auprès de BPI FRANCE)
- billet 750 K€ (nantissement en rang utile - emprunt souscrit auprès de EDEL)

L'emprunt de 3 080 K€ et l'emprunt de 3 450 K€ font également l'objet d'un nantissement des parts sociales de la SCI DIFCHAP.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - F.N.P	934 130
Intérêts courus sur emprunts	10 480
Intérêts C/C à payer	3 544
Provision congés payés	486 448
Provision primes	103 369
Participation des salariés à payer	284 640
Provision C.E.T	135 322
Provision RTT	10 946
Personnel charges à payer	109 183
CAP - Prime PEPA	50 000
Provision charges sociales CP	189 698
Organismes sociaux - CAP	99 509
Etat - charges à payer	193 476
Effort construction à payer	32 586
Organic & Tascom à payer	479 640
Provision charges sociales Prime	40 314
Provision charges sociales C.E.T	52 776
Provision charges sociales RTT	4 269
Total	3 220 330

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 56 778 € et se répartissent comme suit:

- Fournisseurs : 56 778 €

Notes sur le bilan
Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	317 080
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	317 080

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2020
Ventes de marchandises	68 300 814
Ventes de carburant	14 430 256
Production vendue - biens	7 450 476
Production vendue - services	1 627 322
TOTAL	91 808 869

Répartition par marché géographique

	31/03/2020
France	91 808 868
Etranger	
TOTAL	91 808 869

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 756 697
+ Impôts sur les bénéfices	530 677
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 287 374
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 287 374

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 116 067	455 527	1 660 540
+ Résultat exceptionnel	455 947	127 784	328 163
- Participations des salariés	284 640	52 634	232 006
Résultat comptable	2 287 374	530 677	1 756 697
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 118 813 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	424 332
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	424 332
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	118 813
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 1er Avril 2012, la société SAS VIRYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIRYDIS.

A partir du 1er Avril 2015, le périmètre d'intégration fiscale change et la société mère VIRY EXPANSION devient tête de groupe.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés VIRYDIS, VIRY VOYAGES et VIRY EXPANSION (société mère)

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 256 personnes dont 12 apprentis et 18 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	222	
Ouvriers		
Total	256	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : VIRY EXPANSION

Forme : SAS

SIREN : 507806388

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :

ROUTE DE FLEURY
91170 VIRY CHATILLON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Caution Crédit bail immobilier SCI IMMO FLEURY</i>	171 600
Avals et cautions	171 600
Engagements en matière de pensions	450 575
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	
Autres engagements donnés	
Total	622 175
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société VIRYDIS a nanté le titre détenu dans la SCI IMMO FLEURY en garantie du crédit bail immobilier souscrit par la SCI IMMO FLEURY.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 450 575 €

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux actualisation : 1.42 %
- Taux croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de mortalité : Table INSEE TG 05